



— LA CGT —
TOUJOURS À VOS CÔTÉS

**ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
10-16 MARS 2022**

**LA CGT TOUJOURS
EN PROXIMITÉ !**



Du 10 au 16 mars 2022 vous voterez pour élire vos représentants au **Comité Social et Économique du réseau France 3**, à un moment clé pour l'avenir de France télévisions.

De cette élection dépendra la représentation au sein de l'instance de proximité de notre antenne, les **Représentants de Proximité** étant désignés par le CSE.

Il s'agit d'élire une instance majeure, qui doit être en capacité de jouer un rôle de contre-pouvoir alors que les perspectives sont peu rassurantes. Quel avenir pour l'audiovisuel public à l'issue des élections présidentielles ?

**LES ENJEUX
DU CSE DU RESEAU
FRANCE 3**

Que reste-t-il du projet de régionalisation ? Se fera-t-il en interne avec nos moyens ou par l'externalisation ? Jusqu'où vont aller les mutualisations avec France Bleu ? Quelles conséquences sur les régions de France 3, dont l'emploi a été saigné à blanc depuis 10 ans ? Tout cela se ressent aujourd'hui fortement sur nos conditions de travail et souvent sur notre santé.

Les élus CGT du CSE du Réseau porteront haut et fort la voix des salariés sur toutes ces questions fondamentales pour notre avenir à toutes et tous.

UNE INSTANCE DE PROXIMITE...

Si la stratégie de la direction se discute au CSE, la réalité de ce que nous vivons au quotidien, la charge, les conditions et l'organisation du travail, tout ce qui touche à notre qualité de vie et à notre santé dans le cadre professionnel, l'application des accords d'entreprise et le processus salarial annuel se traiteront au sein de l'Instance de proximité de notre antenne, présidée par notre directeur régional.

Au niveau de notre antenne, les représentants de proximité (les RP) endossent les rôles des ex élus CE, DP et CHSCT. Ils se réunissent tous les mois.

...AU PLUS PRÈS DE LA RÉALITÉ DU TRAVAIL

Avoir une représentation CGT forte c'est le gage d'avoir un collectif de combat, au local comme au national, qui porte des revendications, défend chacun d'entre nous, bataille auprès des différentes directions pour faire appliquer les accords, veiller aux conditions de travail et à la santé, influencer sur la mise en œuvre des projets.

En cas de problème grave ou de désaccord local avec la direction, les RP peuvent saisir le CSE ou sa commission santé (CSSCT).

Pour ce nouveau mandat, nous avons obtenu la mise en place de RP suppléants afin de renforcer le collectif d'élus locaux face à la direction.

DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES DÉCENTRALISÉES

La gestion des activités sociales et culturelles (ASC) du CSE est en partie déléguée au niveau de l'antenne à une commission composée de salariés volontaires et présidée par un élu. La commission initie des projets d'activités et de voyages.

La CGT a œuvré pour que chaque antenne puisse disposer d'une assistante administrative afin de gérer les inscriptions et la billetterie, etc. Le mandat qui s'achève aura été fortement perturbé du fait de la crise sanitaire et nous espérons être bientôt en capacité de lancer de nouveaux moments collectifs et festifs.



**VOS VOTES
FERONT
VOTRE FORCE !**

EN CENTRE VAL DE LOIRE

En 3 ans et demi de mandat dont deux de crise sanitaire votre élue CGT au CSE Réseau France 3 et vos RP CGT en Centre-Val de Loire ont dû gérer bien des dossiers sensibles

Nous espérons que vous nous renouvellez votre confiance, notre rôle est de vous écouter, de vous conseiller et de vous accompagner au quotidien. Vous êtes notre priorité.

Vos RP CGT vont rester vigilants concernant :

- ▶ le projet de régionalisation (dit projet de « proximité »)
- ▶ les moyens techniques alloués à notre antenne
- ▶ les remplacements des postes dans l'antenne
- ▶ les situations ou postes qui sont encore en stand-by depuis de nombreux mois
- ▶ les situations individuelles confiées avec le respect de la plus stricte confidentialité
- ▶ la santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)
- ▶ l'application des préconisations du plan d'action Rapport Cabinet Secafi (DGI nov.19)
- ▶ la communication entre les services
- ▶ la tenue de réunions interservices (présentation sujets abordés et compte rendu)
- ▶ la planification et la gestion des tâches des salariés
- ▶ la présentation orale et écrite du projet éditorial et les moyens à chaque rentrée
- ▶ la réorganisation de l'encadrement à venir
- ▶ la prévention des risques psychosociaux,
- ▶ la pandémie qui touche encore fortement notre collectif de travail
- ▶ les formations proposées à chaque salarié
- ▶ l'application de l'accord télétravail et des accords en général

Au quotidien, **nous restons vigilants sur les RPS**, le respect des accords d'entreprise, les amplitudes journalières, l'obtention de formations, la défense des salaires, etc. Nous sommes attentifs pour répondre à vos sollicitations.

Plus que jamais, face à un avenir incertain (risque de disparition des antennes régionales, appauvrissement de l'offre éditoriale, suppression de postes, dégradations des conditions de travail, perte du collectif...), **il est important de voter aux élections professionnelles** afin que nous puissions continuer à vous représenter et à vous défendre.

La région Centre-Val de Loire va vivre encore cette année pas mal de bouleversement et grâce à la pugnacité de nos négociateurs CGT, le nombre de RP passe de 5 à 10 (**5 titulaires et 5 suppléants**).

Le mandat de RP suppléant est un acquis important. Il n'a pas de crédit d'heure RP mais dispose de toutes les prérogatives de l'élu RP. Il remplace le titulaire absent en cas de besoin ce qui permettra une véritable continuité dans le fonctionnement de l'instance de proximité et un collectif d'élus en local plus large et donc plus fort.

Pour la désignation des **10 représentants de proximité en Centre Val de Loire**, la CGT proposera les collègues suivants :

titulaires	suppléants
Sylvie SAMSON PTA Orléans	Benoit BRUERE Journaliste Tours
Stéphane DOSNE Journaliste Bourges	Vincent LOGEREAU Journaliste Montargis
Marine RONDONNIER Journaliste Blois	Xavier NAIZET Journaliste Orléans
Laurent AMBLARD PTA Orléans	Vincent CHRETIENNOT PTA Orléans
Damien GRAVIER PTA Orléans	

Pour le **CSE**, la CGT présente
Stéphane DOSNE en titulaire
et **Sylvie SAMSON** en suppléante.

Parce que les RP sont désignés par les élus du CSE au prorata des voix obtenues dans chaque antenne, voter CGT au CSE, c'est voter pour des RP CGT en Centre Val de Loire, quel que soit votre collègue.

**Pour ces élections majeures,
faites le choix de la CGT,
un syndicat qui revendique
et qui construit.**



**DU 10 AU 16 MARS 2022, 1ER TOUR
DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES**

**DONNEZ-VOUS LES MOYENS
DE VOUS FAIRE ENTENDRE !**